Accessions
159.830

Shelf No.
xG 3656.15

Barton Library.

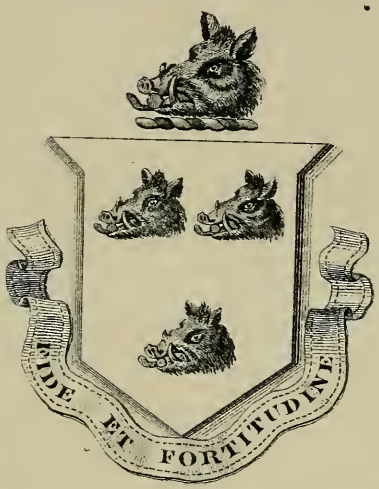

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received May, 1873.
Not to be taken from the Library.

306

PAMPHLETS.

French

Revolution.

1790

Barton Library

XB.3656
.73

157.830
May, 1873

LISEZ CECI

BONS FRANÇOIS.

La France est géographiquement monarchique.

CÉR....

« Le mot *Roi* excite dans l'esprit d'un François des idées de bienfaisance, de gratitude, et d'amour, en même temps que celle de pouvoir, de grandeur et de félicité. »

LETTRES DE VILLIAM MOORE. Tom I.

1790.

PRESSENTIMENT DE L'ÉDITEUR.

VOUS êtes royaliste, aristocrate, ennemi de la révolution, va me dire un enragé plus *noir* que moi, certainement.

Non, mon ami, je ne suis qu'un ami de l'ordre et de la paix. Je veux, il est vrai, je désire du moins (si la chose est encore possible), je veux que ce bon Louis XVI remonte sur son trône; je veux que le pouvoir exécutif puisse *exécuter* quelque chose; je veux que les ministres aient le courage de conseiller à leur maître qu'il n'est plus temps de biaiser. Le Roi est devenu la première pièce de la constitution, pourquoi l'en excluez-vous?.... Je ne veux pas qu'un roi soit tour-à-tour démocrate impartial et aristocrate. Il doit opter, et son choix est dicté aujourd'hui par la politique, autant que forcé par les circonstances. Mais à notre tour, sachons enfin ce que nous devons vouloir; il nous faut un roi *constitutionnel* et des ministres patriotes.

Défions-nous donc de ce parti anglican, et de cette horde républicaine qui n'aspire qu'à démembrer l'état et à dévorer quelque part

de cette belle proie ! Ce n'est pas la cause des rois que je veux défendre, c'est la nôtre, c'est la liberté. On n'est point libre, quand une *aristocratie quelconque* se place au dessus de la loi. Les démocrates ont envahi les droits imprescriptibles de la nation ; souvenons-nous cependant que *c'est au roi, réuni à la nation, qu'appartient le droit de faire des lois.* Souvenons-nous que les loix doivent être faites avec sagesse, et pour le bien de tous, par les représentans de tous ; souvenons-nous enfin, et ceci est bien important ; souvenons-nous qu'on a eu tort, et très-grand tort de ne pas laisser dans la déclaration des droits cet article, vraiment nécessaire, que proposoit le marquis de la Fayette : « La nation doit avoir une convocation ex» traordinaire de députés, dont le seul objet » sera d'examiner et de corriger les vices de » la constitution ». Les fragmens suivant sont » extraits pour la plupart, *du Dictionnaire inutile*, par M. G . . .

LE FRANÇOIS

EST FAIT POUR LA MONARCHIE.

LES pouvoirs intermédiaires subordonnés et indépendans constituent la nature du gouvernement monarchique, c'est-à-dire de celui où un seul gouverne par des loix fondamentales.

MONTESQUIEU.

« Caractère, coutumes, naturel, expérience de plus de six siècles, tout prouve que le François est fait pour la monarchie. L'administration populaire, le Gouvernement mixte, l'équilibre imaginaire des pouvoirs sont des plantes étrangères, que la France n'admet pas. Le physique et le moral s'y refusent également : une impression secrète et générale, dont on chercheroit en vain la cause, porte les peuples au gouvernement qui leur convient. Ils s'agitent ou dans leur liberté ou dans leurs chaînes, jusqu'à ce qu'ils soient placés, sous l'espèce de domination qui s'assortit à leur trempe particulière. Au milieu des troubles qui ont déchiré la France le trône est resté ferme sans autre appui que lui-même ; le mouvement de la nation étoit factieux, mais le sentiment étoit monarchique. Dans les états despotiques, il y a de fréquentes

révolutions, point de guerre civile ; en France nous avons eu beaucoup de guerres civiles, et une seule révolution. L'histoire de cette nation est la première sauve-garde de ses rois.

» Nous avons donc un Roi, c'est-à-dire, nous sommes soumis successivement depuis douze cents ans à la volonté d'un seul. Cette volonté ne doit pas être arbitraire, mais elle doit être *suprême* : le pouvoir qui en résulte ne doit pas être despotique ; mais il ne peut être partagé, et s'il est utile de ralentir son action pour l'éclairer, il n'est jamais permis de la suspendre pour l'intercepter et pour l'éteindre.

» On ne peut donc supposer dans l'assemblée nationale qu'un pouvoir de résistance, une force d'inertie, et non pas les pouvoirs constituans ; car si on les suppose ces pouvoirs, l'assemblée devient juge, elle sera prépondérante ; dès-lors plus de *monarchie*.

» Si on demande quelle barrière on peut élever, suivant ces maximes entre le juste et l'arbitraire, l'autorité et la tyrannie, la loi et l'oppression, je répondrai: faites des loix, telles que ni le monarque ni ses ministres ne puissent les enfreindre. Alors ces loix, les mœurs, le sentiment de l'ordre, la force des coutumes, l'intêret même des rois deviennent la garantie naturelle de la liberté politique des peuples, Supposer dans l'avenir un prince assez

méchant ou assez stupide pour renverser une constitution à laquelle il doit tout, c'est calomnier la postérité. Si un roi de ce caractère pouvoit exister en France, les loix qu'on soulève aujourd'hui et qu'on réclame avec tant d'appareil, ne l'enchaîneroient pas. Si ce roi n'est qu'une chimère, pourquoi les réclame-t-on ?

„ L'autorité d'un monarque François ne peut être modérée que par les lois ; elle admet les pouvoirs intermédiaires, elle exclut toute puissance rivale, qui, par des entreprises graduées par le développement successif d'une doctrine audacieuse auroit acquis assez de force et de consistance pour ébranler le trône et bouleverser la nation. Je suppose qu'une pareille puissance ou le projet de l'établir s'élève quelque jour en France ; si ma voix n'étoit étouffée, je dirois aux peuples : on vous trompe, ô, mes amis ! lorsqu'on essaie d'introduire dans vos cœurs, avec la haine de la *monarchie*, les illusions d'une liberté fantastique et meurtrière, pour en apprécier la valeur, considérez seulement la détresse de vos artisans, la désertions de vos villes, la cherté des denrées ; la rareté du numéraire, l'inertie du commerce ; considérez si votre faim non interrompue, si cette langueur du besoin, cette incertitude pour l'avenir ; ces brigands qui vous désolent, si tous ces affreux présens sont les suites du despotisme, où les prémices de la

liberté ; considérez enfin, si vous devez vous croire affranchis, parce que vous avez l'assurance qu'il n'existe pas dans le monde un seul être qui ait intérêt de s'informer seulement si vous mourez ou si vous vivez.

„ Je dirois aux grands : quelle est la source de cette splendeur qui vous environne ? ces titres, ces rangs dont vous êtes si jaloux ; ces dignités qui vous flattent et vous distinguent ; à qui les devez-vous ? vous vous obscurcissez, vous tombez avec le trône.... et vous ne l'affermissez pas !

„Je dirois à la noblesse : est-ce pour ces Messieurs que vous avez combattu aux champs de Fontenoy ? Vos députés ont-ils reçus vos sermens ? la couronne du grand Henri, arrosée du sang de vos aïeux, va tomber à leurs pieds, et vous ne la soutenez pas !

„ Je dirois à ces familles éplorées, que la cessation des tribunaux livre à l'horreur de la misère : vous appartenez aux lois, les lois chancellent, et vous les abandonnez ? elles vous appellent, et vous restez dans l'inaction ? vous périssez, et vous craignez une vaine opinion ?

„ Je dirois à tous : imprudens, qu'espérez-vous ? vous ne voulez point de maîtres, et vous vous en préparez cinq cents. Quels bienfaits avez-vous reçu de ces démagogues ? ces rayons qui vous éblouissent se dissiperont, si vous osez les fixer. Ces remparts

qui vous étonnent tomberont dès que vous osez vouloir qu'ils tombent.

„ O ! mes chers concitoyens, ne déchirons pas de nos propres mains le sein de la patrie. La guerre gronde de loin ; les puissances jalouses nous observent ; réunissons-nous autour de ce trône que nous avons juré de défendre : si nous l'avilissons, si nous l'abandonnons, nous ravissons à nos pères le prix de leur sang, et nous perdons d'avance le prix du nôtre.

„ Et vous, Messieurs, pourquoi la nation désespéreroit-elle de vous ? elle peut vous devoir encore la paix et la tranquillité, ce souverain bien, qu'aucun bien ne peut suppléer. Si vos motifs sont aussi purs que vous le publiez, souffrez sans impatience les remontrances d'un citoyen obscur, mais pénétré d'amour pour sa patrie. Quittez ce moment qui vous enivre, et transportez-vous dans les âges futurs.... Quel avenir préparez-vous à la France ? cette victoire sur l'autorité, que vous jugez nécessaire, ouvrira pour nos neveux une source inépuisable de maux : ce sénat que vous élevez, ce trône que vous abaissez lutteront à jamais l'un contre l'autre, jusqu'à ce que votre constitution manichéenne, dénaturée, méprisée, cède la place au despotisme ou à l'anarchie ; et vous servirez d'époque à ce déplorable événement. Vos noms malheureusement célèbres, seront inscrits dans nos

fastes, et le peuple, victime de ces combats politiques, les répétera dans ses larmes et dans son désespoir. Quelle gloire funeste ! elle n'est pas faite pour des cœurs François.... ah ! rendez-vous au vœu des sages ; pliez sous cette main souveraine qui ne s'appesantit jamais. Si vous aimez véritablement le peuple, laissez-lui son roi ; les François vivans sous un bon roi, sont plus heureux mille fois que les Athéniens qui se gouvernent eux-mêmes. Enfin si l'honneur vous touche, vous ne le trouverez qu'au pied du trône et au sein de la *Monarchie*.

FRAGMENS CURIEUX,

PAR M. G * * *.

VOUS avez du talent, disois-je il y a six mois à un membre honorable de l'assemblée, pourquoi ne parlez-vous pas ? On ne vous voit jamais à la tribune.

" J'ai consulté mes forces, me répondit-il ; j'ai essayé mon courage, et toutes mes tentatives m'ont convaincu que je n'étois pas fait pour une assemblée nationale. Ma voix foible et timide est si aisément étouffée par les cris et les murmures, que j'ai pris le parti du silence.

„ C'est un malheur pour nous ; vos principes, fondés sur l'expérience, auroient pu faire impression sur les esprits sages.

„ Mes principes, Monsieur, ne sont point ceux de la majorité ; et la sagesse du jour consiste à se plier aux circonstances. Trop de résistance seroit folie, et entraîneroit une guerre civile. Il faut attendre que le bandeau qu'on a placé sur les yeux du peuple, soit déchiré par les mains de l'opinion.

„ Et si ce bandeau ne se déchire point, il faudra donc admettre et défendre une constitution défectueuse?

„ Il y a des choses admirables dans la constitution, il y en a de sublimes. Mais que d'horreurs, que de choses incroyables nous avons vu, entendu pour faire passer certains articles ! C'est l'évangile pour les provinces ; c'est le pot au noir pour nous. L'établissement d'une chambre unique, l'abolition des ordres, l'extinction de la noblesse, le dépouillement du clergé, le roi réduit aux misérables fonctions d'un secrétaire de la chancellerie ; voilà des articles constitutionnels que ma conscience ne peut pas admettre, que mes cahiers réprouvent, et auxquels il faut pourtant se soumettre ; et voilà ce qu'a produit cette foule d'énergumènes, qui, dans vingt journaux à leurs ordres, et dans mille brochures de leur composition, répète avec une emphase si monotone les mots de *génie*, de *principes*, de

chaleur et de *liberté*; et quand ils les ont vaguement accumulés, pensent avoir prononcé des oracles et répondu à tout, et rejettent loin d'eux avec tant de mépris la raison, la clarté, le naturel, le jugement, le goût, l'expérience, enfin tout ce dont faisoient cas de petits génies, tels que *Blakstone*, *Puffendorff* et *Montesquieu*, oracles éternels de la pusillanime médiocrité . . . . .

» Le projet est, dit-on, d'établir une *monarchie populaire*, et de renverser avec violence tout ce qui s'opposera à cet étrange dessein.

» Je ne sais pas ce que c'est qu'une *monarchie populaire*. Mais après avoir décrété que la France étoit une pure monarchie, je sais qu'ils vont directement contre leur décret, en dépouillant le roi de ses royales prérogatives. Le roi de France doit être investi sans partage de toute la force publique: il est le chef de l'état, le président de la cour suprême, le maître de la guerre et de la paix. Il a droit de convoquer, de présider et de dissoudre les états-généraux, et possède divers autres pouvoirs que l'amour de la nation lui confirme autant que le droit de sa naissance. Le droit d'empêcher, si ridiculement travesti en *veto*, et plus ridiculement réduit à la vaine *sanction*, étoit le frein le plus salutaire, et en même-temps le mieux trouvé contre les invasions de la puissance législative ». Car, dit Montesquieu, lorsque la puissance législative prend

part à l'exécution, la puissance exécutrice est perdue.

De tout temps, et dans dans tous les états bien ordonnés, le pouvoir judiciaire étoit distinct, mais non pas indépendant. Ainsi, le peuple nommant ses juges, ses administrateurs et ses députés, on peut assurer que la monarchie n'est plus. Les imprudens ! ils ne voient pas qu'en allant contre leurs propres décrets, ils apprennent eux-mêmes le cas qu'on en doit faire. Lorsqu'ils ont détruit avec tant de légèreté tous les pouvoirs intermédiaires qui constituoient la force publique ; lorsqu'ils ont englouti dans un de leurs déjeûners les trois ordres, ont-ils considéré qu'un grand empire ne se régissoit point comme une société de quakers ? Ont-ils tenu compte des nombreux et pénibles sacrifices de la noblesse et du clergé ; ont-ils songé enfin que les pouvoirs intermédiaires subordonnés et dépendans constituoient la nature du gouvernement monarchique, et qu'abolir la noblesse et le clergé, c'étoit faire de la France un état populaire ou un état despotique.

Le clergé s'est comporté comme un sot dans notre assemblée ; il n'y a point eu de concert, point d'intelligence entre ses parties. On s'est servi pour le détruire d'un moyen si connu, si grossier, que des écoliers en eussent prévenu l'effet. On l'a divisé pour le combattre. Il faut bien croire à la fatalité,

quand on voit un corps aussi riche, aussi puissant, aussi nombreux, céder aux efforts d'une cabale académique. Il est vrai que cette cabale étoit soutenue de la populace de Paris ; mais c'étoit précisément ce qu'il falloit empêcher. Le cardinal de *Retz* n'eût jamais souffert que le duc d'Or . . . . . et le comte de Mir . . . . . lui enlevassent les dames des halles et les porteurs d'eau. Vous dirai-je tout? Le Clergé a mérité son sort par sa conduite, et quand la révolution ne tiendroit pas pour le reste, elle aura lieu pour le clergé ; il est tombé de vieillesse et de pourriture, presque autant que des coups de la massue d'Hercule. Sa richesse le rendoit odieux ; sa puissance n'étoit plus qu'une ombre ; ses membres étoient divisés. L'opinion publique a sanctionné le décret qui l'a dépouillé ; ce décret n'en est pas plus juste : mais le vœu du peuple l'a consacré, et je ne crois pas qu'il y ait d'appel de ce tribunal.

Je voulois vous parler de la noblesse et des communes ; mais je m'apperçois que je ferois un traité de droit public, et vous vous moqueriez de moi . . . Adieu, je cours au pacte fédératif. «

VERTUS NOUVELLES
DES FRANÇOIS.

« Le mot de *vertu*, dit J. J. Rousseau, vient de force. La force est la base de toute vertu : la vertu n'appartient qu'à un être foible par sa nature et fort par sa volonté. C'est en cela que consiste le mérite de l'homme juste, et quoique nous appelions Dieu bon, nous ne l'appelons pas *vertueux*, parce qu'il n'a pas besoin d'effort pour bien faire.

» Sur ce pied nous pouvons estimer les forces que la France vient d'acquérir en peu de mois, par le nombre des sujets métamorphosés en citoyens vertueux. Tous nos soldats indisciplinés sont des héros ; tous nos artisans armés sont des patriotes : les uns sont forts de leur conscience, les autres de leur ombre. Ceux-ci se vantent de leurs délations, ceux-là de leur brigandage. Or, dans la liste de nos nouvelles *vertus*, il ne faut pas plus oublier les délations et le brigandage, que le civisme et la liberté des dons patriotiques.

On ne cesse de vanter dans toutes les cours d'Europe les nouvelles *vertus* des françois, et ces récits sont tels, que je craindrois de faire rougir mes vertueux compatriotes, si j'en rapportois la centième

partie. Contentons-nous de parodier le fameux parallèle de M. Rivarol, admiré avec raison par tous les anglois connoisseurs.

„ Le françois dans son esclavage avoit un esprit de gaîté qui ne l'abandonnoit pas, et à quelque régime que son gouvernement despotique l'eût mis, il n'avoit jamais perdu sa première et charmante empreinte, le françois libre, sec et taciturne, joint à l'embarras et à la timidité de l'homme du nord, une impatience, une inquiétude, un dégoût de toutes choses qui ira bientôt à celui de la vie. Nous cherchions autrefois le côté plaisant de ce monde; nous semblons aujourd'hui assister à un drame; on ne gagne pas plus à nous divertir dans notre nouvel état, qu'à nous ennuyer dans l'ancien.

„ Sans avoir la subtilité qu'on reproche au peuple du midi, et l'excessive simplicité du nord, la France monarchique avoit la politesse et la grace, et non-seulement elle avoit la grace et la politesse, mais c'étoit elle qui en fournissoit les modèles, dans les manières et dans les parures. Sa mobilité ne donnoit pas à l'Europe le temps de se lasser d'elle. On nous reprochoit l'imprudence et la fatuité, mais nous en avons tiré plus de parti que nous n'en tirerons jamais de notre patriotisme, de notre flegme, et de nos exploits nationaux. Enfin, s'il étoit possible que l'ancien françois n'eût acquis tant de graces et de goût, qu'aux depens de ses mœurs, il est

encore

encore très-possible que le françois moderne n'ait pas recouvré les siennes en perdant le goût et les graces.

AH! QUE C'EST BÊTE!

S'il y avoit dans le monde une nation qui eût eu une humeur sociable, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer ses pensées ; qui fut vive, agréable, enjouée, quelquefois imprudente, souvent indiscrète ; et qui eût avec cela du courage, de la générosité, de la franchise, un certain point d'honneur, il ne faudroit point chercher à gêner par des lois ses manières, pour ne point gêner ses vertus. Si en général le caractère est bon, qu'importe de quelques défauts qui s'y trouvent ?

MONTESQUIEU, liv. 19.

Montesquieu se trompe ; les nations changent de caractère en changeant de gouvernement ; et il n'y a nul danger à changer brusquement l'esprit général d'une nation. De la nature du climat, de la religion, des maximes du gouvernement, de l'exemple des choses passées, des mœurs et des manières, se compose l'esprit général d'une nation, et je soutiens que le législateur a droit, et peut impunément

changer, modifier, supprimer cet esprit à son gré.

Effacez tout ce que vous avez lu jusqu'ici du caractère et de l'histoire des *françois* ; rien n'est plus faux et moins ressemblant que les portraits tracés par *Commines*, *Joinville*, de *Thou*, *Mézerai*, *Duclos*, le président *Hénaut*, *Mabli*, *Veli*, et autres radoteurs de cette force-là, dont l'esprit et le cœur étoient également corrompus par le despotisme du trône et par celui de l'autel. De graves auteurs, que les petits garçons apprennent par cœur, assurent que nous sommes libres et sages. Deux savans journalistes que les femmes mettent sur leur toilette, nous promettent une nouvelle histoire de France impartiale, dans laquelle tous les précédens hiſtoriens seront confondus et dementis honteusement sur leur honteuse partialité.

Un de ces observateurs imbécilles, qu'on rencontre malheureusement par-tout, ne vouloit-il pas soutenir contre moi, que nous conserverions longtemps les traces de notre ancien esclavage, que si nos chaînes étoient brisées, *les courges n'étoient point remplies* ; que semblables aux Israélites délivrés par Moyse, nous regretterions plus d'une fois les oignons de la fertile Ægypte, que lassés de nos débats, de nos municipalités, de nos districts, de nos milices nationales et de nos journaux, nous reprendrions tout doucement nos habits bourgeois, nos

occupations, notre littérature et nos folies . . . *ah, que c'eſt bête* !

Un autre hybernois prétendoit que l'assemblée nationale avoit eu tort de dépouiller Louis XVI de son ancien titre de roi de France, pour l'investir de celui *des François* ; dénomination dérisoire et insultante, que les anglois lui prodiguoient depuis leur folle prétention sur la couronne de France. Il y a des gens bien insupportables, il faut en convenir !

EXTRAIT D'UN LIVRE ANGLOIS,

De l'ancien amour des Francs pour leur roi.

MILORDS

J'AI fait mention, dans une de mes précédentes lettres, de la politesse françoise, comme partie essentielle et frappante du caractère national : sa loyauté, son amour et son attachement pour la personne de ses rois est une autre chose.

Quoiqu'un anglois, durant le règne de son roi, voye ses vertus d'un œil jaloux, à sa mort, il ne manque jamais de lui rendre justice.

Un allemand, en observant le plus profond silence sur les foiblesses de son prince, exalte les

talens dont il est doué, beaucoup plus qu'il n'admireroit ces mêmes qualités dans toute autre personne.

Un turc, ou un persan n'ose contempler son empereur, qu'avec crainte et respect, c'est pour lui une être supérieur, aux volontés duquel son devoir les soumet comme aux loix de la nature, ou aux déerets de la providence.

Il n'en est pas de même d'un françois ; et quoiqu'il sache que son roi est de la même trempe, et susceptible des mêmes foiblesses que les autres hommes, tandis qu'il fait l'énumération de ses défauts, et en plaisante, tout en se plaignant, il ne lui en est pas moins attaché par un sentiment qui tient également de l'amour et du respect, espèce de préjugé d'affectation, tout-à-fait indépendant du caractère du monarque.

Le mot *Roi* excite, dans l'esprit d'un françois, des idées de bienfaisance, de reconnoissance, et d'amour, en même-temps que celle de pouvoir, de grandeur et de félicité.

Les françois accourent en foule à Versailles, les dimanches et les fêtes, regardent leur roi avec une avidité toujours nouvelle, et le voyent la vingtième fois avec autant de plaisir que la première.

Ils l'envisagent comme leur ami, quoiqu'ils n'en soient pas connus, et comme leur protecteur,

quoique rien ne soit plus à redouter pour eux qu'un exempt, ou une lettre de cachet, et comme leur bienfaiteur, en gémissant sous le poids des impôts.

Ils louent et donnent une grande importance aux actions les plus indifférentes de sa part ; ils pallient ou excusent ses foiblesses ; ils imputent ses erreurs ou ses fautes à ses ministres ; ou à d'autres mauvais conseillers ; qui, ainsi qu'ils l'affirment avec confiance, ont, pour quelque vue condamnable, cherché à lui en imposer, et perverti la droiture de ses sentimens.

Ils répètent, avec complaisance, les moindres choses qu'il a dites, dans lesquelles ils cherchent à remarquer quelqu'étincelle de génie, ou la moindre apparence de bon sens.

Les circonstances les plus minutieuses, relatives au monarque, deviennent importantes ; s'il mange peu ou beaucoup à dîner, l'habit qu'il porte, le cheval qu'il monte, toutes ces particularités fournissent matière à la conversation des assemblées de Paris, et sont l'objet le plus intéressant des correspondances de la capitale avec les villes de province.

S'il arrive que le roi ait une légère indisposition, tout Paris, toute la France est alarmée, comme si elle se voyoit menacée de quelque fléau : paroître s'intéresser ou s'entretenir sur tout autre sujet avant

que celui-ci ait été parfaitement éclairci, seroit une indifférence répréhensible.

Lors de la revue de la maison du roi, ceux des spectateurs à portée de voir sa majesté, ne font aucune attention aux manœuvres des troupes ; leurs yeux sont constamment fixés sur le prince....: « Avez » vous vu le roi?.... Tenez.... Ah !.... Voilà le roi.... » le roi rit.... Il faut qu'il soit content.... J'en suis » charmé.... ah ! il tousse !.... A-t-il toussé ! oui » parbleu, et bien fort.... J'en suis au désespoir ».

A la messe, c'est le roi et non le prêtre, qui est l'objet de l'attention publique. Envain celui-ci élève-t-il l'hostie, les yeux du peuple ne voyent que le monarque chéri.

Les pièces, même les plus applaudies au théâtre, (plus fréquentés à Paris que les églises,) suspendent à peine leurs attentions ; un souris du roi fait oublier les plaintes d'Andromaque et la vaillance du Cid.

Ce grand attachement ne se borne pas seulement à la personne du monarque, il s'étend à toutes les branches de la famille royale ; on s'imagine dans ce pays, que chacun des individus qui la composent, a un droit héréditaire à tous les avantages et à toutes les jouissances dont l'humanité est susceptible : et si quelque cause morale ou physique, vient à les traverser, ou à en interrom-

pre le cours, ils sont universellement plaints. Le contretems le plus ordinaire, le moindre chagrin qu'ils éprouvent, sont regardés comme quelque chose de très-sérieux, on en est plus affecté que du plus grand malheur qui surviendroit à tout autre particulier. On se lamente comme si l'ordre universel se trouvoit interrompu, et qu'un astre, ennemi par sa maligne influence, eût suspendu le suprême degré de félicité auquel le rang du prince ou de la princesse leur donne un titre incontestable.

Toutes ces attentions paroissent sincères, nullement affectées, et point intéressées; du moins de la part du gros de la nation, qui ne sauroit jamais se flatter d'être connu de ses princes, ni d'en recevoir personnellement aucune faveur.

Cette idée philosophique que les rois n'ont été établis que pour la convenance des sujets, auxquels ils sont responsables de leur administration, et qui ont droit de leur demander compte de leurs injustices et de leur tyrannie, est tout-à-fait opposée au préjugé adopté par cette nation. Si l'un de leurs rois venoit à se conduire d'une manière assez imprudente et assez arbitraire pour occasionner un soulèvement, et que les révoltés devinssent les plus forts, j'ai peine à croire qu'ils pensâssent à changer la forme de leur gouvernement, et à limiter le pouvoir de la couronne,

comme on le fit en Angleterre, à l'époque de la révolution, dans la vue de prévenir le retour de pareils abus. J'imagine qu'ils se borneroient uniquement à placer un autre prince, de la maison de Bourbon, sur le trône, en le laissant jouir des mêmes prérogatives que son prédécesseur ; après quoi, ils mettroient bas les armes, satisfaits, s'il leur donnoit sa parole royale, c'est-à-dire, inviolable, de les gouverner plus équitablement.

Les françois paroissent si charmés et si éblouis du lustre et de la splendeur de leur monarchie, qu'ils ne sauroient souffrir l'idée de la moindre limitation, qui porteroit atteinte au pouvoir de leur roi, et rendroit son influence moins dangereuse. Ils préfèrent de lui laisser toute sa vigueur, et ne craignent point de s'exposer eux et leurs biens à en devenir les victimes.

Ils envisagent les pouvoirs du roi, source de leur esclavage, comme s'ils en étoient eux-mêmes revêtus. Ce fait, tout difficile à croire qu'il vous paroîtra, n'en est cependant pas moins vrai ; leur vanité en est flattée, ils se font une gloire de maintenir son autorité intacte et sans bornes.

Ils nous disent avec complaisance, que l'armée du roi se monte, en temps de paix, à environ deux cent mille hommes. Un françois est aussi vain des palais, des jardins superbes, du nombre des chevaux, et de toutes les appartenances de la

royauté, qu'un anglois pourroit l'être de sa propre maison, de son jardin et de son équipage.

Lorsqu'on leur parle de l'opulence dont jouit l'Angleterre, des fortunes immenses de quelques-uns de ses citoyens, de l'aisance de ceux du moyen état, de la protection et de l'honnête nécessaire dont le commun peuple est assuré ; au lieu d'être mortifiés par la comparaison, ils s'en dédommagent par l'idée que leur cour est plus brillante que celle d'Angleterre ; que le duc d'Orléans et le prince de Condé ont une maison plus considérable que les fils de nos rois.

Lorsqu'on leur cite la liberté qui règne dans les débats de notre parlement ; celle avec laquelle on parle et on écrit contre la conduite du roi, ou contre les mesures du gouvernement, et les formes qu'on est tenu d'observer avant de punir ceux qui se portent aux derniers excès contre l'un ou contre l'autre, ils paroissent indignés, et s'écrient, d'un air triomphant : c'est bien autre chose chez nous, vraiment ! si le roi de France avoit affaire à ces messieurs-là, il leur montreroit à vivre. » Ils ajoutent que leurs ministres *s'embarrasseroient fort peu des formes ou des preuves* ; qu'il leur suffiroit que quelqu'un fût soupçonné pour qu'il fût enfermé à la Bastille : et élevant la voix, comme si ce qu'ils viennent de dire étoit une

preuve du courage, ou de la magnanimité des ministres, ils concluent ainsi : ,, *ou peut-être feroient-ils condamner ces drôles-là aux galères perpétuelles.*

Note de l'éditeur.

Que cette lettre est précieuse ! un étranger, sans préjugé, nous y dépeint tels que nous étions à ses yeux, aux yeux de l'Europe... et tels que nous ne sommes plus. Il a beau jeter du ridicule sur notre caractère, on voit qu'il nous savoit heureux par ce même caractère, et je ne sais quelle jalouse envie perce dans son épître. La conséquence qu'il faut en tirer nécessairement, c'est que le peuple françois cessera d'être, ou que tant qu'il existera, il aimera le sang de ses rois. Cet amour, comme l'honneur, la loyauté, la bravoure, forment son essence. Il regardera bientôt, comme ses plus cruels ennemis, ceux qui ont tenté de l'affoiblir, cet amour, et cette belle monarchie conservera son invincible unité.

VRAI PORTRAIT D'UN DEMAGOGUE.

Ce mot ne se prend qu'en mauvaise part. Ce sont pour l'ordinaire des scélérats ambitieux, des brouillons hypocrites, perdus de dettes et de débauche, voués à l'opprobre, qui, désespérant de regagner jamais aucun titre à la confiance publique, vont ramper bassement devant le peuple qu'ils enivrent de ses droits pour l'égarer ensuite et le précipiter avec eux dans une mer de crimes et de malheurs. Tels furent en Grèce *Anitus*, *Cléon*; à Rome les *Gracques*, *Clodius*, etc.

Dans tous les temps et dans tous les pays, le peuple, qui fut l'instrument des révolutions, et servit l'ambition des *Démagogues*, fut pauvre, ignorant, vil et inquiet. Il n'est pas difficile de conduire à la révolte des malheureux qui n'ont rien, toujours prêts à se vendre et à changer de maîtres. Mais par un manège assez grossier on affecte de confondre cette populace, rebut des villes et des campagnes, avec les honnêtes cultivateurs et les artisans, afin d'irriter, de soulever ceux-ci par le mépris hautement prononcé pour ceux-là. Écoutez:

Telle est la marche des révolutions.

On commence par distribuer de l'argent comptant

à ces malheureux, connus sous le nom de *mendians*, toujours voisins du crime, et presque excusables de s'y livrer ; dévorés par les maladies les plus honteuses, foyers pestilentiels ambulans, qui promènent sans cesse d'une peuplade à l'autre, la débauche et ses fléaux.

On met ensuite en mouvement les proletaires, les journalistes isolés, qui n'appartenant à personne, n'ayant ni maîtres, ni propriétés, ni intérêt à la chose publique, se trouvent livrés sans ressource à la discrétion de l'avarice qu'ils enrichissent, ou de l'ambition qui les soudoye.

Bientôt les paysans arrivent sur la scène ; las de payer les impôts, ils se prosternent devant celui qui vient de les en affranchir ; ils se révoltent contre les collecteurs, ils menaçent, ils se battent, et sont d'autant plus dangereux, que ni la raison ni le sentiment n'ont aucune prise sur eux. Les paysans mutinés sont des animaux féroces, que la force seule peut dompter.

Qui peut alors calculer les progrès du mal ? semblable aux ravages d'un incendie, qu'un vent du nord prolonge sur des chantiers, la révolution marche rapidement d'un bout de l'empire à l'autre. Les femmes éperdues, les enfans rustiques, les artisans ivres, les bourgeois insensés, tous se réunissent au noyau, et grossissent le torrent incendiaire qui poursuit les praticiens, les sénateurs et les

aruspices. On cherche, on trouve des dénominations odieuses qui servent à-la-fois de cachet et de ralliment pour immoler les victimes proscrites par les *démagogues*. Chacun voit ou croit voir une amélioration dans un changement de gouvernement ; chacun s'arrange sur les suites de son insurrection, et tous pour en assurer l'impunité, en augmentent à l'envi les forces et les délits ; jusqu'à ce que, las de leur indépendance, et fatigués de leurs propres excès, ils ayent recours à cette même autorité, qu'ils ont voulu briser, qui les sauve de leurs mains, qui se fortifie de tous leurs désordres, parce qu'elle seule peut assurer les jouissances des riches, les dédommagemens aux pauvres, la sécurité à tous.

Si vous en exceptez *Cromwel*, tous les *démagogues* connus ont fini misérablement. On sait que le fameux *Étienne Marcel*, prévôt des marchands, après avoir massacré *Robert de Clermont et Jean de Conflans*, chassé *Charles V* de Paris, et réglé en souverain les états-généraux de 1358, fut assommé à coups de hache par *Jean Maillard*, fidèle et courageux citoyen. Sa mort fit cesser les troubles de la *Jacquerie*, et le peuple rentré sous l'obéissance détesta la mémoire de son fougueux tribun. *Clion d'Athènes*, *Denis de Syracuse*, *Catilina*, *Clodius*, le général *Lambert*, *Tekeli*, le duc de *Beaufort* furent tourmentés de la même ambition, et subirent la même fortune.

Que dans une république où la naissance ne donne aucun droit au gouvernement, et où le peuple peut donner et reprendre à son gré l'autorité qui lui appartient, on trouve les *démagogues*, à la bonne heure ; il n'y a rien d'étonnant. Les distinctions naissent du principe de l'égalité, lors même qu'il paroît blessé par des services heureux ou des talens supérieurs. La spirituelle et voluptueuse Athènes fut le jouet de ses *Démagogues* pendant près de 125 ans. ,, Les erreurs lui parurent si douces, qu'elle ne voulut jamais en guérir, (dit *Montesquieu*).

Mais dans un état monarchique, où le prince est si loin de ses sujets, qu'il n'en est presque pas vu, et si fort au dessus d'eux, qu'ils ne peuvent imaginer aucun rapport qui puisse les choquer; comment les peuples se laissent-ils entraîner jusqu'au pied du trône pour le renverser ? comment les factieux espèrent-ils se substituer au monarque détrôné ? pour un succès qui se compte dans l'histoire déplorable des révolutions, il y a eu mille chûtes, que personne n'ignore.

DÉMOCRATE.

Citoyen d'une démocratie ; on sait, et je ne sais pourquoi je le répète, que la démocratie est un gouvernement où le peuple en corps exerce la souveraine puissance.

La démocratie a toujours paru vicieuse à certains philosophes chagrins, en ce que le peuple qui gouverne est nécessairement ou passionné ou corrompu, qu'il a toujours trop d'action, ou trop peu; qu'il renverse tout avec cent mille bras, et qu'avec cent mille pieds, il va souvent comme les insectes. Quelle vie que celle qui se trouve continuellement exposée aux orages des passions, ou à tous les jeux de la corruption! Quelle liberté qui ne subsiste qu'arrosée de larmes et de sang, et qui est toujours sur le point de dégénérer en anarchie ou en tyrannie! Quel gouvernement que celui qui, sonmis aux caprices d'une multitude fougueuse ou assservie, se trouve à chaque instant placé entre la licence et l'oppression, est également travaillé par sa liberté et par sa servitude, reçoit toujours l'une et l'autre comme une tempête, est toujours déterminé à une révolution par la plus petite force étrangère, couronne avec un égal enthousiasme *Aristide* et *Cléon*, et poursuit avec un égal acharnement *Anitus* et *Socrate*.

De telles considérations, ajoutent les philosophes, prouvent que si l'autorité souveraine appartient aux peuples, l'ignorance qui fait leur partage les privera toujours des moyens de l'exercer avec sagesse; qu'ils ne peuvent conserver leur liberté qu'en déléguant leurs pouvoirs, ou en se faisant représenter; que les représentans ne sont que des

commissaires ; que le gouvernement démocratique, soumis à trop de variations, est le pire de tous pour ceux qui aiment le repos ; que le gouvernement monarchique, affermi par le temps, circonscrit par la force des coutumes, se rapproche le plus de l'autorité naturelle, du gouvernement paternel, dont le sentiment avoue l'utilité, détermine l'extension, corrige presque tous les abus.

Ne craignons pas de le répéter ; cette utile vérité, dans un temps où les vérités paroissent si embrouillées ; les loix, les mœurs, le sentiment de l'ordre, la force des coutumes, l'intérêt même des rois, voilà la garantie naturelle de la liberté politique des peuples.

Cette profession de foi monarchique, est d'autant plus accablante pour les démocrates, qu'elle est avouée des trois quarts de la France, et qu'elle dépose de la doctrine de tous les siècles, mais ces messieurs ne daignent pas compter les témoignages qui les importunent ; leur tradition commence à eux ; les principes sont leurs opinions ; la vérité, c'est le système de leur parti ; les lumières, ce sont les phrases de leurs orateurs, ils ont dit : *nul n'aura de crédit hors nous et nos amis.*

Sur

Sur la réponse faite par le roi au président de l'assemblée nationale, quand il lui porta le vœu de l'assemblée sur les plaisirs de S. M.

On annonce que cette réponse a été imprimée différemment qu'elle n'a été prononcée par le roi. Cependant les députés qui composoient la députation assurent qu'elle est conforme, et que s'il y a eu quelque changement, il auroit plutôt adouci la réponse de sa majesté, qu'agravé ce qu'elle pouvoit avoir de sévère ou d'attristant.

D'un autre côté, il est certain que la réponse du roi fut faite d'abondance, et d'après la manière dont son ame étoit affectée.

Comment ose-t-on paraphraser, commenter cette réponse, dans laquelle nous l'avouerons, nous ne trouvons rien qui ne réponde aux sentimens manifestés depuis long-temps par sa majesté, qui ne respire l'amour de son peuple, et n'annonce sa disposition à faire toutes sortes de sacrifices pour le prouver ?

La première partie du discours du roi témoigne la satisfaction des mesures prises pour arrêter les désordres qui se commettoient dans le parc de Versailles.

Et certes, il étoit temps de les arrêter, ces dé-

désordres ; car, quoiqu'en aient publié quelques membres du département de Seine et Oise, ils étoient à leur comble, et par la faute de ceux qui auroient dû les prévenir ou les arrêter.

Vainement a-t-on voulu persuader que les auteurs des dégats, commis sous prétexte de chasse, étoient des citoyens égarés ; c'étoient, en majeure partie, des brigands ameutés ; et peut-être, sans les mesures sévères de l'assemblée nationale, et sans le zèle de la garde nationale de Versailles et de Souclef, Versailles, ou du moins le château, n'existeroit plus.

Il étoit donc bien naturel que le roi exprimât sa satisfaction de ce que l'assemblée s'occupoit de réprimer les troubles ; et ce sentiment étoit trop naturel, pour ne pas venir le premier sur les lèvres de sa majesté.

On a osé comparer la deuxième partie au discours suggéré au roi le 23 juin dernier, quand il annonçoit qu'il feroit le bien de son peuple *malgré l'assemblée nationale.*

Quelle différence cependant ! Le roi croit devoir persister dans la résolution de réformer ses équipages de chasse, comme les manœuvres des ennemis de la constitution et de la paix publique sembloient s'y opposer ; on avoit exagéré de légers dommages, dont les propriétaires étoient indemnisés au double ; on avoit dévasté les parcs où le roi chassoit

ordinairement ; et occupé d'objets plus importans, il négligeoit l'exercice de la chasse.

Il n'est pas étonnant, d'après cela, qu'il voulût réformer ses équipages, pour les remonter dans un temps plus calme, et, comme il le dit dans sa réponse, *quand son cœur sera content.*

Comment faire un reproche de cette expression ? Comment en dénaturer le sens ?

Ce n'étoit pas de la perte du gibier que le roi étoit affligé.

Ce n'étoit pas non plus des derniers événemens de Nancy, mais de la révolte qui les avoit nécessités, qu'il pouvoit être affecté péniblement ; car en gémissant sur la mort des martyrs de la loi, le roi se féliciroit, avec tous les bons citoyens, du retour de l'ordre.

Ce n'étoit pas de la révolution, dont il se montre le défenseur, dont il est lui-même proclamé le chef.

Mais bien d'autres raisons empêchoient peut-être *son cœur d'être content.*

Il pouvoit ne le pas être, parce que les ennemis du bien public s'agitent dans tous les sens pour donner des alarmes aux vrais amis de la constitution, à la tête desquels le roi se trouvera toujours.

Il pouvoit ne le pas être, parce qu'il voyoit des intrigues affreuses chercher à soulever l'armée d'un bout du royaume à l'autre.

Il pouvoit ne le pas être, parce que l'escadre de

Brest menaçoit de l'insubordination qui a éclaté depuis.

Il pouvoit ne le pas être, parce que les idées exagérées, les craintes mal fondées jettées dans le peuple, égarent souvent sa raison et son patriotisme.

Il pouvoit ne le pas être, parce qu'il voit autour de son trône toutes les passions s'agiter, se combattre au lieu d'y voir le patriotisme, le désintéressement s'unir pour guider le pouvoir dont il ne veut se servir que pour le bonheur de la France.

Il pouvoit ne pas l'être enfin, parce que la révolution est faite, et que la constitution ne l'est pas encore.

Et les motifs qui troublent la paix du cœur du meilleur roi dont l'histoire puisse nous tracer le caractère, ces motifs qui l'honorent aux yeux des ames sensibles et des bons citoyens, on voudroit en faire au peuple un sujet de plainte !

FIN.